

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU F.S.E 2016/2017

Vendredi 29 Septembre 2017

La séance est ouverte à 18 h par Mme Delaporte, Présidente sortante du F.S.E, en présence des membres du bureau sortants à savoir Mme Delvart, Mme Danel, Mle Jenicot, Mme Cornil, Mme Belayel et M. Beaucamp.

Dans l'assistance étaient présents : Mme Van De Velde, Mme Boudot, M. Marfil, Mme Bertiau, Mme Failla, Mme Blitek, Mme Mourice et M. Diallo.

Mme Delaporte précise tout d'abord que cette AG a la particularité de voir sa Présidente et sa Trésorière sortir du bureau.

Elle procède ensuite à la lecture des articles modifiés des statuts du FSE, à savoir les articles 5, 6 et 8 :

ARTICLE 5

L'association se compose :

1) de membres actifs :

- élèves de l'établissement ;*
- membres du personnel ;*
- parents d'élèves ou anciens parents d'élèves*

2) de membres honoraires ou bienfaiteurs :

- anciens élèves, anciens parents d'élèves, amis de l'établissement, personnel de direction.*

Le montant des cotisations annuelles est fixé par l'Assemblée Générale du Foyer Socio-éducatif.

ARTICLE 6

La qualité de membre se perd :

- par démission;*
- par radiation pour non respect des statuts et règlements ;*
- par absence de communication ou de présence aux réunions du FSE non excusée ou justifiée*

ARTICLE 8

Le Foyer Socio-éducatif est administré par un Bureau composé d'au moins un Président, un Trésorier et un Secrétaire.

Le Bureau comprend aussi des membres de droit : Président de l'Association de Parents d'élèves – Conseiller Principal d'éducation – Élèves élus au Conseil d'Administration du collège.

Peut participer aux travaux à titre consultatif toute personne intéressée que le Bureau jugera utile d'inviter.

Pas de couple aux postes de titulaire du bureau,

Exception des membres de droit, les membres du Bureau du Foyer Socio-éducatif sont élus pour un an.

Au cas où un membre du Bureau décéderait, présenterait sa démission ou se trouverait empêché d'exercer ses fonctions pour le reste de la durée de son mandat, il serait procédé à son remplacement par voie d'élection lors de la première Assemblée Générale, suivant le décès, la démission ou le début de l'empêchement, s'il s'agit d'un membre élu.

Les pouvoirs du nouveau membre prennent fin à la date à laquelle aurait normalement expiré le mandat du membre remplacé.

Le Bureau délibère aux nombres de ses membres présents. Les délibérations sont prises à la majorité des voix et des présents, celle du Président étant prépondérante.

Lorsque le vote est à bulletin secret, le président du conseil d'administration d'une association ne peut pas utiliser sa voix prépondérante en cas de partage des voix.

Il est tenu un compte-rendu des séances.

Le bureau sortant procède alors aux votes des articles modifiés. Ils sont votés à l'unanimité.

A – BILAN ANNEE 2016- 2017

Mme Delaporte aborde ensuite le bilan de l'année 2016-2017 :

1- Focus Adhésions FSE 2016-2017: bilan nombre adhérents

- Adhésions 3ème : 63 élèves
- Adhésions 4ème : 33 élèves
- Adhésions 5ème : 40 élèves
- Adhésions 6ème : 53 élèves
- Adhésions Personnel du Collège : 10 adhérents

=> Constat : nombre d'adhérents plus faible sur les niveaux 4^{ème} et 5^{ème}
Peut-être une action spécifique à prévoir sur ces niveaux qui peuvent ne pas se sentir directement concernés par le FSE : ils ne sont pas nouveaux élèves et ne sont pas concernés non plus par la soirée de promo

=> Constat : faible nombre d'adhérents dans le corps enseignant.

Rappel que sans adhésion, un professeur ne peut pas demander de subvention.
Quelles actions peut-on envisager ?

2-Soirée de promo pour la 3^{ème} année consécutive

- Investissements limités : le FSE capitalise d'année en année sur du matériel à disposition des élèves pour une soirée réussie
- Faible participation des élèves: 40 en 2017 vs 100 en 2015 et 120 en 2016
- Absence remarquée des professeurs, bien dommage car il s'agit d'une belle occasion de passer un moment convivial et chaleureux avec les élèves qui finissent un cursus scolaire.

Mme Cornil souligne qu'un seul professeur a participé. Rectification de Mme Danel qui précise la présence de 2 enseignants.

A noter cependant que les élèves présents ont passé une excellente soirée. Ils ont remercié le FSE à plusieurs reprises et ont encore eu l'occasion de le rappeler lors de la remise en mains propres de clés USB, avec les photos de la soirée, offerte aux participants.

3- Ouverture du foyer

Mise à disposition de jeux de société, de magazines...et un peu de mobilier.
L'occasion de rappeler qu'il s'agit d'un lieu de détente convivial pour les élèves durant la pause déjeuner. Il est également souligné que l'appel aux dons est toujours d'actualité pour faire de ce foyer un lieu agréable. Un bémol pour le billard, toujours sur place et inutile pour l'instant. Malgré les demandes répétées, l'association n'a pas récupéré son billard et le FSE n'a pas d'animateur pour gérer cette activité. Mme Danel précise que l'achat de matériel pour le faire fonctionner est inutile, car les risques d'abîmer le tapis sont trop importants et de la responsabilité du FSE. M. Beaucamp ajoute qu'il s'agit d'un billard français, plus complexe d'utilisation.
Action pour ce prochain bureau : profiter de la fin d'abonnement de certains magazines pour renouveler de nouvelles brochures (Abonnements type Girly, Le monde des ados...)

4-Photos de classe2016-2017

Rappel que le FSE choisit le photographe après mise en compétition pour bénéficier d'un meilleur tarif et d'une meilleure prestation ce qui permet de ne pas augmenter le tarif des photos pour les familles.

Il n'y a pas eu de photo promo 3^{ème}

La décision de faire payer la photo professeur (1€ si adhérent, sinon 2€) est reconduite cette année.

5- Rallye Maths :

Rappel du contexte : décision du bureau d'offrir des places de ciné à tous les participants du rallye maths. En finalité, 35 places de cinéma ont été achetées pour récompenser uniquement les 5 premiers groupes gagnants (20 places) et 15 élèves encadrants.

En l'absence d'une liste d'émargement que le professeur de mathématiques n'a pas pu fournir, le FSE est dans l'incapacité de redistribuer les 14 places de cinéma récupérées et non distribuées.

Durant l'AG, ce point a fait l'objet d'échanges avec les personnes concernées.

Pour éviter de revivre pareille situation, le FSE tient à gérer la communication, piloter la partie administrative et budgétaire et laisser les professeurs de mathématiques piloter l'organisation avec l'aide de membres du bureau si besoin.

M.Beucamp refuse.

Ce point est clos faute de solutions trouvées.

6- Prochaines actions que peut mettre en place le nouveau bureau

a) Concours de dessin pour réaliser le logo FSE.

L'occasion de récompenser les plus beaux dessins avec les places de cinéma non distribuées qu'il faudra rapidement remettre.

Le bureau s'interroge sur la date de validité, Monsieur Beucamp précise mars 2018.

b) Administrer la page ENT et créer une page facebook (groupe fermé)

L'occasion de dynamiser le FSE, montrer nos actions aux élèves, pousser les photos des soirées de promo et donner des informations

c) Obtenir une boîte aux lettres propres au FSE à placer à côté du Foyer

La confusion est grande, puisque même les professeurs présents confondent avec la boîte aux lettres de l'association des parents d'élèves.

d) Aménagement du foyer

Poursuivre les actions : achats de petits mobiliers, abonnement magazines, décoration et régler la question du billard

d) Portes ouvertes du Collège

Prévoir des panneaux d'affichage pour présenter les actions réalisées par le FSE

Diffuser les photos des différentes soirées de promo

Précision de Mme Cornil d'être vigilant, car la borne jeu a été détériorée lors des Portes Ouvertes de l'année dernière.

Avant de passer la parole à Mme Cornil, Trésorière sortante, la Présidente tient à remercier l'ensemble des membres du bureau pour le tout le travail accompli durant son mandat et précise aussi que c'est avec tristesse qu'elle quitte le FSE qui l'aura personnellement et humainement enrichie, notamment parce que le FSE permet

d'échanger avec parents et enseignants. Elle est très fière de passer le flambeau, d'autant que l'association ne sait jamais aussi bien portée financièrement.

B- BILAN FINANCIER

Mme Cornil, Trésorière sortante, communique les résultats :

Situation au 31 juillet 2017

1- Les rentrées d'argent :

Elles se sont montées à 8745,22€ se répartissant comme suit :

- Adhésions: 222 adultes parents et personnel collège ainsi qu'élèves
- Soutiens d'adultes (surtout des parents d'élèves), dons pour 389,50€
- Bal promo pour 44 participants payants élèves et adultes
- Excédent de l'action photo pour 2554,69€
- Interêts du LBA
- Remboursement année antérieure de l'agent comptable du collège pour erreur de 40€

2- Les sorties d'argent

Elles se sont montées à 7504,48€ se répartissant comme suit :

- Bal promo, la plus grande dépense : 1307,44€
- Animation Futuroscope pour 261€
- Récompenses en tickets de cinéma pour le rallye maths pour 246,75€
- Clubs pour 167€ d'achats divers dont :
 - pièces pour réparer la borne créée l'an dernier et qui a été détériorée lors des portes ouvertes
 - club jeux de rôles, jeux de société, Rétrogaming.Il est à noter que plusieurs clubs n'ont demandé aucune participation, à savoir les clubs échecs, théâtre, anglais, et relaxation mandalas.
- Action anglais Canterbury, récompenses QCM pour 80€
- Action français 6^e/CM2 goûter pour 58€
- Sorties Bailleul, Olhain, Roubaix, Futuroscope pour un total de 153€.

Il faut rajouter les frais administratifs (assurance, banque), les fournitures et l'abonnement en essai Le Quotidien pour le foyer... soit un total de 257,92€.

3- Les actions blanches

Les actions blanches suivantes ont permis:

- La tombola pour le voyage au Futuroscope dont le bénéfice a été entièrement reversé aux bénéficiaires des élèves participants pour un montant de 1449,06€
- Drôles de maths pour 181,50€
- Big Challenge avec les professeurs d'anglais pour 154€

4- Bilan et compte de résultat

Actif et passif 2016-2017 = 9142 €

Charges = 7504€

Produits = 8746€

Excédent d'exploitation 2016-2017 = 1242€

Il est à noter qu'il était de 167€ en 2015-2016.

A la fin du bilan financier, M. Beucamp se lève et annonce qu'il ne se représente pas dans le nouveau bureau et qu'il ne participera plus aux clubs et au rallye maths.

Mme Cornil interpelle Monsieur Beucamp au sujet du contrat de photos de classe, puisqu'il s'est engagé par signature pour 3 ans, contrat contresigné par M. Dupont, Principal du Collège (pour information, ce contrat prévoit la mise en route, la gestion des commandes ainsi que la distribution des photos aux élèves). M. Beucamp répond qu'il ne s'en occupera pas et quitte l'assemblée, accompagné par les 3 professeurs présents.

Le quitus est donné au trésorier.

C- CONSTITUTION DU NOUVEAU BUREAU

Le nouveau bureau se constitue comme suit :

Présidente : Florence Jenicot

Vice-Présidente : Sandrine Blitek

Trésorière : Stéphanie Delvart

Vice-Trésorière : Haquila Belayel

Secrétaire : Valérie Danel

Secrétaire adjointe : Isabelle Mourice

La séance est levée à 20h.